



Bâle, le 07 septembre 2016

Communiqué de presse

## « Économie verte » : Bio Suisse recommande le oui

**Bio Suisse, l'organisation faîtière des paysans bio, déplore le rejet par le Parlement du contre-projet à l'initiative pour une « Économie verte ». L'initiative favorise le « bio », raison pour laquelle Bio Suisse recommande de l'approuver.**

Le 25 septembre 2016, le peuple votera sur l'initiative populaire fédérale « Pour une économie durable et fondée sur une gestion efficace des ressources (économie verte) ». Par un nouvel article constitutionnel, l'initiative vise à mettre en place une économie durable et fondée sur une gestion efficace des ressources, à encourager la fermeture des cycles de vie des matériaux et à garantir que l'activité économique n'épuise pas les ressources naturelles. Dans les dispositions transitoires, elle exige une réduction de l'« empreinte écologique » de la Suisse jusqu'à un équivalent planète d'ici à 2050.

Bio Suisse adhère aux revendications de base de cette initiative, qui renforcent l'agriculture biologique. Il faut des actes résolus pour remédier aux grands problèmes environnementaux tels que le changement climatique, la charge en pesticides, l'exploitation des ressources ou la diminution de la biodiversité. Un non à l'initiative fera perdre du temps et augmenter les coûts. Après le rejet inutile d'un bon contre-projet par le Parlement, Bio Suisse recommande le oui à l'initiative.

### Contact pour les médias

Martin Bossard, responsable de la politique Bio Suisse, 076 389 73 70, [martin.bossard@bio-suisse.ch](mailto:martin.bossard@bio-suisse.ch)

Lukas Inderfurth, responsable du service médias de Bio Suisse, 061 204 66 25, [lukas.inderfurth@bio-suisse.ch](mailto:lukas.inderfurth@bio-suisse.ch)

Bio Suisse est la principale organisation bio de Suisse et la propriétaire de la marque Bourgeon. Cette organisation faîtière créée en 1981 représente les intérêts de ses 6000 entreprises agricoles et horticoles Bourgeon, et plus de 840 entreprises agroalimentaires et commerciales ont conclu avec elle un contrat de licence Bourgeon. Le Bourgeon est durable car il offre à nos contemporains une bonne qualité de vie tout en préservant les ressources des générations futures. Ce faisant il remet en équilibre les intérêts de l'homme, de l'animal et de la nature. Et pour que cet équilibre puisse se maintenir durablement, des organismes indépendants contrôlent chaque année l'intégralité de la chaîne de création de valeur ajoutée. [www.bio-suisse.ch](http://www.bio-suisse.ch)